



AVEZ -VOUS PENSE AUX CESU GARDE D'ENFANT 0/6 ANS? VOUS ETES FONCTIONNAIRE, AGENT TITULAIRE DE DROIT PUBLIC OU DE DROIT PRIVE, VOUS POUVEZ Y PRETENDRE!

Quel est ce dispositif?

Avec les Ticket CESU-Garde d'enfant 0-6 ans, vous pouvez payer :

- Une structure de garde d'enfants hors du domicile : crèche, halte-garderie, jardin d'enfants et garderie périscolaire.
- Un salarié en emploi direct : assistant(e) maternel(le), garde à domicile, garde partagée, garde occasionnelle, baby-sitting.
- Une entreprise ou une association, qu'elle soit prestataire ou mandataire

Conditions nécessaires :

- Avoir à votre charge un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 6 ans, dont la garde est assurée à titre onéreux durant vos heures de travail.
- Justifier de votre rémunération sur le budget de l'Etat ou de certains établissements publics.
- Justifier des revenus et parts du (des) foyer(s) fiscal (fiscaux) des personnes ayant la charge effective et permanente de l'enfant, et répertoriés dans le logement du demandeur où l'enfant réside à titre principal.
- Justifier de la charge effective et permanente de l'enfant de 0 à 6 ans au titre duquel est demandée l'aide.
- Justifier de la garde à titre onéreux de l'enfant de 0 à 6 ans durant vos heures de travail (ou à l'occasion du congé de maternité / d'adoption pris du chef d'un autre enfant).
- Justifier du partage des allocations familiales (CAF), si les parents sont séparés et agents de l'Etat et s'ils souhaitent le partage de l'aide.

A combien s'élève cet aide?

Le montant de l'aide s'élève à 400€ ou 700€ par année pleine et par enfant à charge. Il est modulé en fonction des ressources, du lieu de résidence principale et de la situation familiale.

Documents nécessaires :

- Livret de famille
- Avis d'impôt 2018 sur le revenu de 2017 de chaque conjoint ou concubin
- Dernière feuille de paie
- Attestation de garde à titre onéreux

 Ticket
CESU



Pour effectuer votre demande :

<https://www.cesu-fonctionpublique.fr/Demande>